



PISCINE JEAN PIERRE MORE LE PUY ST REPARADE-13

LE PUY ST REPARADE est une commune située dans le département des Bouches-du-Rhône. La métropole Aix-Marseille Provence à la charge de gérer la chaufferie bois desservants la piscine communautaire, Hall d'accueil, Vestiaires sanitaires, Hall bassin, locaux techniques et du personnel et la salle de préparation physique.



L'intérieur de la piscine Jean Pierre Moré

DONNÉES CLÉS

Surface totale chauffée : 1315 m²

Type de combustibles : Plaquettes forestières

Température de consigne : 33°C

Coût de fonctionnement de la chaufferie:
45 129 €/an

Économies: 107 Tonnes de Co₂ en moins dans
l'atmosphère/an (mesure 2019)

Maître d'ouvrage : Métropole Aix-Marseille
Provence

LA CHAUFFERIE

Puissances chaudières :

Bois : 560 kW

Marque : COMPTE.R

Foyer : à grille

Type : Enterrée (50 m²)

Gaz : 2*375 kW

Marque : UNICAL

Consommation relevée :

462 MWh de bois
(mesure 2019)

334,9 MWh gaz Naturel
(mesure 2019)

Economie par rapport à la
solution de référence Gaz
Naturel : 6350 €/an



Zone d'implantation du projet - source : géoportail



Intérieur de la chaufferie (Bois/Gaz)

APPROVISIONNEMENT

Nature : Plaquette forestière
type C1 (PCI=3500
kWh/tonne)

Volume du silo : 80 m³

Consommation annuelle
(Relevé 2019) : 148 Tonne

Fournisseur :
MACAGNO Bois
énergie

Equivalent tonnes de CO₂
évités :
101.3 tonnes de CO₂/an en
moins dans l'atmosphère



Aérotherme en toiture



Chaudières Gaz Naturel en cascade (UNICAL)

SPÉCIFICITÉS

PLAN DE FINANCEMENT

Coût investissement (HT) :
319 280 €/an

Plan de financement (€)
Aides Europe : 142275 €

Coût de fonctionnement : 45 129 €

Economie de fonctionnement : 6350 €/an

Temps de retour sur investissement
- Avec subventions : 5 ans (ETUDE DE
FAISABILITE)
- Sans subventions : 8 ans (ETUDE DE
FAISABILITE)

CALENDRIER

Etudes préalables : 2006

Travaux : 2008-2010

Mise en service : Octobre 2010

LES ACTEURS DE L'OPÉRATION

Maître d'ouvrage : La métropole Aix-Marseille

Bureau d'étude : TRIVALOR

Architecte : LCO ingénierie

Contact de la personne référente de l'installation :
MR. COLLURA - andre.collura@ampmetropole.fr